Avis à insérer impérativement :

une première fois le vendredi 13 octobre 2023 une seconde fois le vendredi 3 novembre 2023

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de LORENTZEN Plan Local d'Urbanisme Modification n°1

Par arrêté municipal du 29/09/2023, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme, qui a pour objet :

- l'agrandissement d'un secteur agricole constructible devant permettre de répondre aux besoins d'une exploitation agricole ;
- la mise à jour du règlement du PLU avec les évolutions du Code de l'Urbanisme (remplacement SHON/SHOB) ;
- la mise à jour du règlement du PLU avec les évolutions de la doctrine de gestion des eaux pluviales du Grand Est

L'enquête se déroulera sur une durée de 18 jours consécutifs :

du lundi 30 octobre 2023 à 15h00 au jeudi 16 novembre 2023 à 19h30.

Monsieur DELESALLE, Officier supérieur de l'Armée de Terre retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg. Monsieur CHARLIER, Commandant de police honoraire, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de du prestataire PUBLILEGAL, à l'adresse suivante :

https://www.registre-numerique.fr/modification-1-plu-lorentzen

Le dossier d'enquête publique sera également consultable gratuitement sur support papier et sur un poste informatique à la mairie pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture :

- Les jeudis de 18h00 à 20h00

Ouverture supplémentaire de la mairie pour la consultation du dossier d'enquête publique :

- Lundis 6 et 13 novembre 2023 de 14 h à 15 h
- Jeudis 9 et 16 novembre 2023 de 10 h à 12 h

Ouverture exceptionnelle de la mairie pour les permanences du commissaire enquêteur :

- Lundi 30 octobre 2023 de 15 h à 16h30
- Jeudi 9 novembre de 2023 de 18 h à 19h30
- Jeudi 16 novembre de 2023 de 18 h à 19h30

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la mairie les :

- Lundi 30 octobre 2023 de 15h00 à 16h30
- > Jeudi 9 novembre 2023 de 18h00 à 19h30
- > Jeudi 16 novembre 2023 de 18h00 à 19h30

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- Soit en les consignant sur le registre coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé à la mairie
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie sise 2 rue Principale 67430 LORENTZEN
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : <u>modification-1-plu-lorentzen@mail.registre-numerique.fr</u>
 L'objet du message devra comporter la mention « Enquête publique : observations à l'attention du commissaire enquêteur »
- soit en les consignant sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : https://www.registre-numerique.fr/modification-1-plu-lorentzen

L'autorité responsable du projet de modification est la commune de LORENTZEN représentée par son Maire Dany HECKEL et dont le siège administratif est situé à adresse. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration à cette adresse.

Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la mairie et sur le site internet de du prestataire PUBLILEGAL pendant un an après la date de clôture de l'enquête.